16 janvier 2012

Appel en faveur

du désarmement nucléaire unilatéral de la France

Que tout emploi d'arme nucléaire soit un crime, cela a été clairement affirmé par l'ONU dès 1961: « *Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'humanité et commettant un crime contre l'humanité et la civilisation.*» (résolution du 24 novembre 1961). Trop peu en ont tiré la conclusion logique : si l'emploi des armes nucléaires est un « crime contre l'humanité », la seule menace d'y recourir est d'ores et déjà criminelle. Or c'est sur une telle menace que reposent les stratégies dites « de dissuasion nucléaire ».

Certes, l'argument moral ne convaincra probablement pas les décideurs politiques et militaires. Dans ce domaine comme en bien d'autres, un prétendu réalisme prétend toujours récuser un prétendu moralisme. Il convient donc de convaincre les décideurs que l'im-moralité intrinsèque de l'arme nucléaire se double de son in-faisabilité stratégique : le simple réalisme oblige à reconnaître que les armes nucléaires ne nous protègent d'aucune des menaces qui peuvent peser sur notre sécurité. Elles sont notamment incapables de dissuader le moindre terrorisme. Par contre, leur possession même constitue une menace non seulement pour d'autres peuples mais aussi pour nous-mêmes.

En réalité, la véritable raison de la dissuasion nucléaire n'est pas d'assurer la défense de la population, mais de conférer à l'État un simulacre de puissance, celle-ci n'étant qu'une puissance de destruction et d'anéantissement.

En maintenant et en modernisant son système d'armes nucléaires, la France ne peut qu'encourager la prolifération mondiale : s'il prétend que l'arme nucléaire est la garantie de la sécurité des Français, comment l'État français peut-il demander aux peuples non dotés de l'arme nucléaire de renoncer à la posséder ?

Ainsi, le désarmement nucléaire satisferait aussi bien les exigences de « l'éthique de conviction » que celles de « l'éthique de responsabilité ». Et les unes sont aussi impérieuses que les autres.

La dissuasion nucléaire, en outre, exige des citoyen(ne)s qu'ils abandonnent leur destin à la seule décision du Président de la République. L'arme nucléaire implique donc, par une nécessité organique, « l'exercice solitaire du pouvoir ». Tout le processus de développement du système de la dissuasion nucléaire a été et reste entièrement opaque à tout contrôle citoyen.

Enfin, l'équipement en armes nucléaires engloutit des sommes considérables. Le coût de l'arsenal nucléaire français de 1945 à 2010 est estimé à 228,67 milliards d'euros. Alors

qu'on nous répète que le pays traverse une grave crise, la loi de programmation militaire (2009-2014) prévoit pour la dissuasion nucléaire un budget annuel moyen de 3,3 milliards d'euros : 2,3 milliards pour moderniser nos armes, et 1 milliard d'euros pour leur soutien et mise en œuvre. Ces investissements, directement financés par les impôts, ne sont pas socialement utiles. Ils sont parmi ceux qui produisent le moins d'emplois. Il n'est donc nullement démagogique d'affirmer que ces sommes seraient mieux utilisées dans d'autres secteurs de l'économie, notamment dans les services publics à la population aujourd'hui menacés.

La dissuasion nucléaire est donc immorale, irréaliste, dangereuse et coûteuse. Nombreux sont ceux qui en sont convaincus et partagent l'espoir d'un monde sans armes nucléaires. Mais cet espoir risque fort d'être déçu : il faudrait attendre que toutes les puissances nucléaires se mettent d'accord pour une telle abolition générale. C'est oublier notre propre responsabilité de citoyens d'un pays nucléaire : nous ne sommes pas directement responsables du désarmement mondial, mais nous le sommes entièrement du désarmement nucléaire de notre pays. Il nous appartient de construire la paix et la sécurité dans une *France sans armes nucléaires*.

C'est pourquoi, sans attendre l'abolition générale des armes nucléaires par une convention internationale encore et toujours hypothétique, nous estimons que pour nous, citoyen(ne)s français(es), il est de notre responsabilité de demander dès à présent :

le désarmement nucléaire unilatéral de la France

Le désarmement nucléaire unilatéral de notre pays est possible si les Français le veulent. Mais jusqu'à présent, ils n'ont jamais eu la possibilité d'en débattre pour dire s'ils le veulent ou s'ils ne le veulent pas ; c'est ce débat qu'il est urgent de susciter. Les Français doivent pouvoir exprimer en toute liberté leur volonté de renoncer à l'arme nucléaire**.**

Afin que les citoyen(ne)s français(es) exercent effectivement ce pouvoir de décision, il convient d'envisager l'organisation d'un référendum d'initiative populaire, puisque c'est, dans une démocratie, le seul moyen de donner au peuple souverain la possibilité de s'exprimer sur une question vitale.

Premiers signataires :

Olivier ABEL, philosophe

Guy AURENCHE, avocat honoraire

Maria BIEDRAWA, présidente du *Mouvement International de la Réconciliation* (MIR)

Paul BLANQUART, sociologue, écrivain

Simone de BOLLARDIÈRE

Bernard BOUDOURESQUE, prêtre de la *Mission de France*, ancien ingénieur au *Commissariat de l'Energie Atomique* (CEA)

José de BROUCKER, journaliste

Thierry CASTELBOU, directeur de publication du journal *Gardarem lo Larzac*

Bernard DANGEARD, responsable de la communauté francophone de *l'Arche* de Lanza del Vasto

Bernard DRÈANO, président de l'*Assemblée Européenne des Citoyens* (HCA, France)

Hélène DUPONT, secrétaire de l'association *Partenia 2000*

Isabelle FILLIOZAT, psychologue, psychothérapeute, écrivaine

Dominique FONTAINE, vicaire général de la *Mission de France*

Bernard GINISTY, philosophe

Étienne GODINOT, président de *l'Institut de Recherche sur la résolution Non-violente des Conflits* (IRNC)

Françoise HÈRITIER, anthropologue, professeur honoraire au *Collège de France*

Stéphane HESSEL, ambassadeur de France

Albert JACQUARD, généticien

Patrick JIMENA, initiateur du *Festival Camino* Agir pour la non-violence

Gustave MASSIAH, économiste

Olivier MAUREL, écrivain

Christian MELLON, jésuite, membre du *Centre de recherche et d'action sociales* (CERAS)

Philippe MEIRIEU, professeur à l'Université Lyon II

Jean MERCKAERT, rédacteur en chef de la revue *Projet*

Edgar MORIN, philosophe et sociologue

Jacques MULLER, ancien sénateur

Jean-Marie MULLER, philosophe, écrivain, porte parole du *Mouvement pour une Alternative Non-violente* (MAN)

Antoine NOUIS, directeur de publication de la revue *Réforme*

Jean-Paul NUNEZ, pasteur, vice-président du MIR

Richard PÈTRIS, directeur de l'*École de la Paix*, Grenoble

Bernard QUELQUEJEU, dominicain, philosophe

Pierre RABHI, paysan, écrivain et philosophe français d'origine algérienne

Alain REFALO, enseignant, fondateur du *Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées*

Matthieu RICARD, moine bouddhiste, écrivain

Alain RICHARD, franciscain à Toulouse

Jacques RICHARD, docteur en médecine

Lama Denys RINPOCHÈ, supérieur de la communauté bouddhiste *Dachang Rimay*

Jean-Pierre SCHMITZ, président de la fédération *Réseaux du Parvis*

Antoine SONDAG, prêtre

Bernard STÈPHAN, P.D.G de *Témoignage Chrétien*

Alain TOURAINE, directeur d'études à l'*École des Hautes Etudes en Sciences Sociales*

Marlène TUININGA, journaliste, membre de la *Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté* (WILPF)

Didier VANHOUTTE, ancien président de la fédération *Réseaux du Parvis*

François VAILLANT, rédacteur en chef de la revue *Alternatives Non-Violentes*

Paul VIRILIO, philosophe, écrivain

Patrick VIVERET, philosophe, écrivain

Contact : Jean-Marie Muller – tél. : 02 38 75 04 60

Mouvement pour une Alternative Non-violence (MAN) :

man@nonviolence.f

www.nonviolence.fr

Le texte d'une pétition citoyenne en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France se trouve sur le site de la campagne du MAN :

www.francesansarmesnucleaires.fr

■